


Quand la Moldavie servait d’asile politique aux frères Bacheville, ex-officiers de Napoleon

Jean Michel CANTACUZÈNE

Rezumat : Fidelul nostru colaborator ne propune, de această dată, o poveste despre întâmplări reale care i-au avut drept protagoniști pe doi frați francezi, luați de vâltorile istoriei din secolul al XIX-lea.

(biografii; istorie; Bacheville)

 L’histoire des frères Bacheville* est édifiante à plus d’un titre. Elle a, du reste, passablement agité l’opinion publique française au début du 19^{ème} siècle, ainsi qu’en témoigne le Grand Dictionnaire Larousse du 19^{ème} siècle (17 vol. in folio), qui consacre une demi-colonne à cette affaire.

Barthélémy et Antoine Bacheville étaient nés vers 1775-1780 dans une famille de négociants de Trévoux, à 20 km au Nord de Lyon.

PIRE ET YAUME

Adossée au plateau marécageux de Dombes dans une boucle de la Saône, la bourgade de Trévoux est orientée vers le Sud et regarde le charmant Beaujolais qui se déploie à ses pieds, de l’autre côté de la Saône (fig.1a-b). Lorsque cette rivière séparait encore le royaume France du Saint Empire romain germanique, Trévoux était du côté Empire. Une anecdote: il y a encore un siècle, les bateliers arrivant à Lyon par la Saône, criaient soit: “pire!” soit: “yaume!” pour indiquer la direction à prendre (au lieu de dire “babord” ou “tribord”). Située à la

limite de la Savoie, de la Bourgogne et de la France, cette région de Dombes, avec



Fig.1a. Vue de Trévoux moderne, prise depuis la Saône. Le bâtiment massif à droite est l’église Saint-Symphorien, reconstruite en style neo-roman en 1899-1904



Fig.1b. Vue de Trévoux en 1838

sa capitale Trévoux, était depuis le 13^{ème} siècle, une principauté indépendante, appartenant à la famille de Bourbon depuis 1402. Pendant près de quatre siècles la souveraineté (ou principauté, de 1424 à 1762) de Dombes avait son Parlement (Cour de justice) et sa Cour des Monnaies. Les juifs y ont été actifs aux 14^{ème} & 15^{ème} siècles pour le travail de l’or et de l’argent (fils); les jésuites y ont implanté les publications érudites au 18^{ème} siècle; de nos jours on y rencontre plutôt des islamistes.

LE JOURNAL ET LE DICTIONNAIRE DE TREVOUX

Trévoux eut son heure de gloire au 18^{ème} siècle, après que Louis XIV eut créé cette principauté en faveur de son fils, légitimé avec Mme de Montespan, Louis Auguste de Bourbon, duc du Maine, prince de Dombes en 1681. Trévoux renfermait à cette époque un certain nombre de couvents et, dans l’un d’eux, une vieille imprimerie datant de 1605 et rétablie en 1695. Cette double caractéristique alliée au fait que le duc du Maine cherchait à donner du travail à son imprimerie, donna naissance en 1703 et 1704 à deux produits culturels fameux, le *Journal de Trévoux* et le *Dictionnaire de Trévoux*. C’est sous l’influence de son confesseur, le père La Chaise, que le roi Louis XIV voulut favoriser l’éclosion d’une publication catholique d’inspiration jésuite, pour combattre l’esprit janséniste dont était soupçonné le *Journal des Sçavans*, paraissant depuis 1665. Le roi avait déjà donné son privilège à ce journal-ci et le régime des privilèges ne permettait pas qu’il y ait en France une seconde revue savante. Le Roi Soleil dut donc s’entendre avec son fils, Son Altesse Sérénissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes, ainsi qu’avec les jésuites du collège Louis-le-Grand de Paris, afin de créer à Trévoux, capitale d’un État ‘indépendant’, un journal

d’érudition et de culture universelle, qui fasse pièce au *Journal des Sçavans*. Ainsi naquirent à Trévoux, au tout début du 18^{ème} siècle, le *Mémoires pour l’histoire des Sciences et des Beaux-Arts* (fig.2) dont on publia 878 numéros de 1701 à 1767, sous la direction effective des jésuites du collège Louis-le-Grand de Paris, qui avaient des correspondants sur tous les continents.

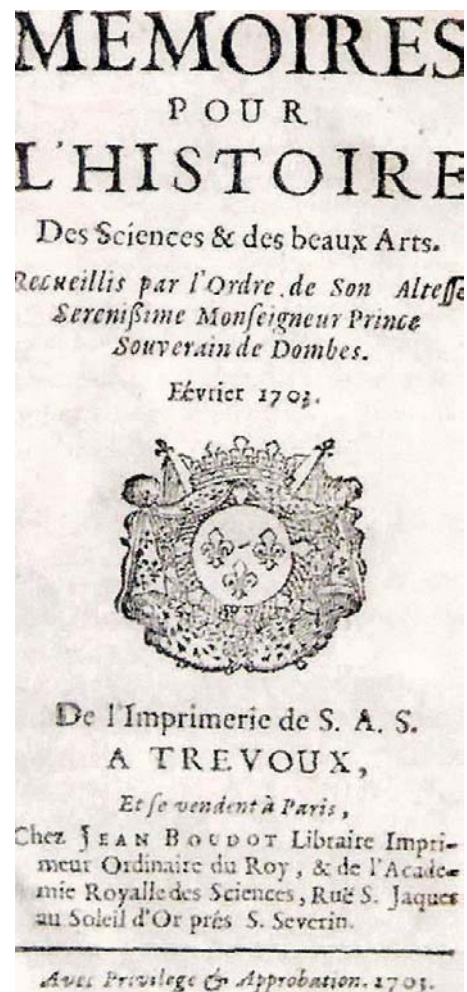


Fig.2. Un des tout premiers numéros du “Journal de Trévoux” qui en comptera 878 entre 1701 et 1767

La publication passera à la postérité sous le nom de *Journal de Trévoux*. Malgré sa dénomination inchangée “de l’imprimerie de S.A.S. à

Trévoux”, le journal fut réalisé à Paris à partir de 1734. La publication déclina dès la suppression des jésuites en France en 1762, et se transforma définitivement en 1767. Elle restera célèbre pour ses polémiques avec Boileau, Voltaire et les encyclopédistes.

Un sous-produit de cette entreprise, fut une autre réalisation culturelle importante, le *Dictionnaire Universel François et Latin*, autrement dit le *Dictionnaire de Trévoux* ou encore *Le Trévoux*. La première édition, en deux volumes in folio, fut “imprimée par ordre de SAS Monseigneur Prince Souverain de Dombes, à Trévoux, MDCCIV” (1704) (fig.3); il y eut en tout neuf éditions de ce dictionnaire, dont la dernière édition en 8 volumes in folio, est datée de Paris 1771.



Fig.3. : Frontispice de la première édition du *Dictionnaire de Trévoux*, qui en connaîtra cinq dans le courant du 18ème siècle. Seules les deux premières éditions seront imprimées à Trévoux, les autres le seront à Paris ou Nancy

Ainsi donc, les frères Barthélémy et Antoine Bacheville provenaient-ils d’une ville intellectuellement développée et rattachée depuis peu au royaume de France, tout comme Napoléon, qu’ils suivirent dans toutes ses campagnes, y compris dans celle de Russie et jusqu’à Waterloo.

LES COURS PREVÔTALES

Après la seconde abdication de l’empereur, les deux frères, qui étaient devenus capitaines de la Garde et chevaliers de la Légion d’Honneur, rentrèrent chez eux à Trévoux, le 11 novembre 1815. Ils apprennent alors que la Cour prévôtale du Rhône les recherche et les poursuit pour les juger, Barthélémy étant passible de la guillotine, pour avoir suivi l’empereur à l’île d’Elbe et l’avoir servi ensuite pendant la période des Cent Jours !

Les Cours prévôtales de l’ancien régime, étaient des tribunaux spéciaux chargés de juger sans appel certains crimes et délits. Les Cours prévôtales de la Restauration (1814-1830) sont restées tristement fameuses pour cette période (1815) qui fut appelée “Terreur blanche”. C’est le duc de Feltre qui présenta à la Chambre des Députés, le 17 novembre 1815, un projet de loi pour le rétablissement des Cours prévôtales qui avaient notamment pour objet de condamner les ennemis de l’État (l’État du roi Louis XVIII s’entend). Mais l’horreur de la chose apparaît mieux quand on sait que le duc de Feltre, qui avait pris cette initiative, n’était autre que Henri Clarke, ancien secrétaire de Napoléon, devenu en 1807 son ministre de la Guerre, reconduit au retour de Napoléon de l’île d’Elbe (Cent Jours), et devenu même ministre de la guerre de Louis XVIII. Pour se dédouanner de son ascension sous Napoléon, ce Clarke n’hésitait pas, à présent, sous Louis XVIII, à faire poursuivre ses anciens

subordonnés, ex-officiers de l’Empire comme lui...

Dans une circulaire adressée le 28 mars 1816 aux fonctionnaires du royaume, on définissait ainsi les suspects qu’il convenait de dénoncer aux Cours prévôtales: “Vous pouvez reconnaître l’ennemi de l’État dans tout homme qui se réjouit des embarras du gouvernement ou de l’administration; qui par ses discours ou des insinuations perfides, par ses propos, ses gestes ou son attitude, laisse paraître sa haine ou son mépris, etc. etc. ...”. Ainsi la Cour prévôtale de Montpellier jugea en juillet 1816, quatorze gardes nationaux qui avaient, au lendemain de la défaite de Waterloo (18 juin 1815), dispersé sans aucune effusion de sang, une manifestation de royalistes qui se réjouissaient publiquement de ce désastre: cinq gardes furent condamnés à mort et guillotins, neuf autres furent condamnés à diverses peines.

LA FUITE A TRAVERS L’EUROPE

Ayant donc senti le danger à temps, c’est à bon escient que les frères Bacheville avaient décidé de fuir avant qu’il ne soit trop tard. Partis par la Suisse toute proche, ils décidèrent de s’éloigner le plus vite et le plus loin possible de la France, car la Cour prévôtale du Rhône venait juste de les condamner par contumace: Antoine, le plus jeune, à deux ans de prison, et Barthélémy à mort, pour complot contre le roi ! Poursuivant leur fuite à travers le Duché de Bade, ils s’étaient dirigés vers Munich dans l’espoir d’y rencontrer le prince Eugène (beau fils de Napoléon). Hélas...la nouvelle de leur condamnation les avait précédés, et ils filèrent donc en toute hâte vers le Nord, pour atteindre la Pologne, via Dresde et Breslau (Wroclaw); arrivés à Varsovie, on leur signifie qu’ils doivent quitter la capitale dans les 24 heures et le Royaume dans les huit jours...ils se

dirigent alors vers le Sud. Arrivés dans l’éphémère République de Cracovie, ils ont enfin une lueur d’espoir: le général Morand, exilé en Pologne, sans solde et condamné à mort comme complice des ‘Cent Jours’, leur laisse entendre que le général Savary, en fuite comme eux, devait organiser dans la Principauté de Moldavie, un corps d’infanterie; il vont donc se mettre à sa disposition et c’est en Moldavie que se trouve leur avenir! Quittant donc Cracovie, ils se dirigent vers le Sud et arrivent sur les terres de la double monarchie autrichienne, à Cernautsi en Bucovine. De là il leur suffira, pour arriver près de Iassy, capitale de la Moldavie, de cheminer le long de la rivière Prut, sur sa rive droite (car, comme le précise Barthélémy Bacheville dans son récit, la rive gauche du Prut était depuis tout juste cinq ans dans l’Empire de Russie – voir in *Biblos* n° 11, La carte de la Moldavie de l’Empereur Napoléon Ier).

L’ASILE EN MOLDAVIE

Les deux frères suivirent donc la rive droite du Prut pendant deux jours et deux nuits, avec leurs chevaux et leur bagage, avant de s’écrouler épuisés. Les deux chemineaux furent réveillés au petit matin par un boyard moldave qui passait par là; un cheval ne se releva pas – il était mort – et eux suivirent le boyard à Iassy chez le *spatar*, chef de la police et de la malice, qui décida de les présenter au voévode en personne.

Cela se passait le 22 juin 1817 . Voilà près de deux ans qu’ils fuyaient à travers l’Europe. Au même moment, là-bas, en France, à 2500 km de Iassy, à quelques kilomètres de la maison des frères Bacheville, le sieur Vélu, capitaine de cavalerie à la retraite, mourait en prison à Villefranche sur Saône. Son crime ? Il avait simplement appelé son cheval “Cosaque”. À la suite de quoi, il fut dénoncé et présenté à un magistrat qui

lui déclara indigné: “Comment avez vous pu donner à votre cheval un nom cher à tous les bons Français ? Vous deviez pourtant savoir que c’était outrager un peuple au courage duquel la France doit en partie le rétablissement de l’autorité légitime”. Le capitaine en retraite Vélut fut pour ce fait envoyé devant la Cour prévôtale du Rhône; il mourut dans sa prison avant tout jugement.

Les Moldaves d’aujourd’hui, ayant connu la Moldavie du milieu du 20-ème siècle, comprendront sans doute mieux que quiconque cette sinistre histoire...

Quoiqu’il en soit, les frères Bacheville se retrouvèrent face au prince de Moldavie, qui était à ce moment-là Scarlat Callimaki. Il les interrogea, et il comprit qu’on leur avait raconté des histoires à Cracovie: il n’était tout simplement pas question d’organiser une quelconque Armée moldave à laquelle ils auraient pu espérer participer. (et du reste, le général Savary n’avait jamais dépassé la ville de Graz où les Autrichiens l’avaient arrêté). Dès lors les deux frères n’eurent qu’une idée, gagner l’Amérique et, pour ce faire, s’embarquer à Constantinople. En attendant, le consul de France à Iassy, Antoine Fornetti (pourtant en poste depuis 1802) exigea leur départ immédiat. Le prince, mieux inspiré, demanda l’approbation du Gouvernement turc, et permit aux deux frères d’habiter tranquillement à Iassy en attendant une réponse. Fornetti signala l’affaire à son supérieur, le marquis de Rivière, ambassadeur de France à Constantinople. Deux mois s’écoulèrent à attendre une réponse de Constantinople.

À bout de patience et de ressources, les deux frères décident alors de filer à Constantinople, sans rien demander à personne. Arrêtés à la sortie de la ville, ils sont ramenés et présentés au prince qui leur explique la situation; il faut attendre à Iassy une réponse du rais-

effendi (représentant) turc concernant leur sort. Comme les deux frères rétorquent qu’ils sont à bout de ressources, le prince leur fait verser une subvention de 50 francs mensuels à chacun ce qui permettait à ces réfugiés politiques d’être pour le moment à l’abri du besoin.

Dès lors, les frères Bacheville prirent le temps de regarder et d’admirer ce pays qu’ils trouvaient magnifique et qui enfin ! les traitait si bien., après tous ces pays qui ne voulaient pas d’eux.

Après quelques observations historiques et géographiques des plus pertinentes, ils remarquent le cortège de voracité, de vols, de corruption, d’ignorance, de fanatisme, de désolation, de confiscations qui subjugué ce malheureux pays. Il est vrai que la Moldavie (tout comme la Valachie) venait de subir un siècle de gouvernance phanariote pro-turque, couronné par six années d’occupation russe (1806-1812); de là leur étonnement à apprendre que les exportations l’emportaient (à cette époque là...) sur les importations, alors qu’il n’y a là bas aucune fabrique.

Le luxe des boyards leur apparaît très grand, et surtout le raffinement de leurs épouses: il leur faut des châles importés du Cachemire et des soieries venant de Lyon; des calèches au nombre de huit cents leur arrivent chaque année de Vienne par le Danube. Pour compenser toutes ces dépenses, la Moldavie fournit du vin aux Russes, du bétail aux Autrichiens, du blé, du sel, du miel, des peaux et du bois aux Turcs de Constantinople et aux Grecs de Morée. Ce pays de Moldavie apparaît donc, malgré les désordres détestables de son administration, comme étant un des plus riches pays d’Europe. Sa capitale Iassy (fig.4) a environ quarante mille habitants, une multitude d’églises remarquables et beaucoup de maisons de pierre construites à l’italienne, mais il y a aussi beaucoup d’habitations en terre battue, et

les rues faites de poutres de chêne sont très sales en hiver, mais il est vrai que les boyards ne se déplacent qu’en voiture.

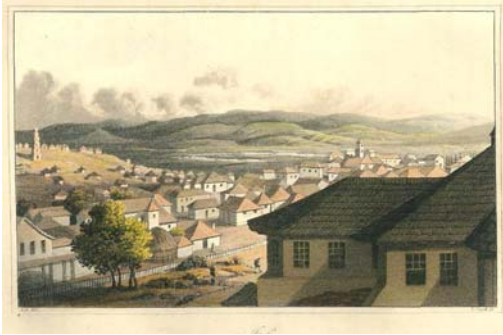


Fig.4. Vue de Iassy au tout début du 19^{ème} siècle, lorsque les frères Bacheville y ont séjourné en 1817/1818 (extrait de :Adam Neale,M.D., *Travels through some parts of Germany, Poland, Moldavia, and Turkey*, London, 1818)

Il n’existe pas d’armée moldave, mais le prince a une garde de deux cents Albanais (*arnauti*), et selon leur rang, les boyards ont de deux à vingt de ces gardiens à leur solde (soldats). Ces rudes esclaves d’Albanie accompagnent leur maître partout (c’est, dans ces mêmes régions, en ce début de XXI-ème siècle, la fonction du *body guard*) et ont un costume qui rappelle aux Bacheville celui des mamelouks; ils maîtrisent bien leurs chevaux, sont armés de pistolets et d’un long bâton qui leur sert de lance.

Enfin, après quatre mois d’attente dans l’incertitude, les frères Bacheville furent convoqués à l’audience du prince Callimaki qui siégeait entouré des membres de son Conseil (*Divan*); le prince leur communiqua la réponse du sultan: “Si ce sont de mauvais sujets, faites-les partir. Si ce sont d’honnêtes gens, donnez leur asile, quelles-que soient leurs opinions politiques”.

”N’ayant point de reproches à vous faire, vous êtes libres d’habiter cette partie de la Moldavie, aussi longtemps qu’il vous plaira” leur dit en conclusion le prince de Moldavie.

De ce jour les deux capitaines français en fuite, devinrent des habitants libres de cette lointaine province, où tous les boyards parlaient le français, comme le remarquait Barthélémy; pour subsister il donna donc des leçons de maniement des armes, tandis qu’Antoine, son cadet, donna des leçons de mathématiques.

Après quelque temps, Barthélémy fit la connaissance du boyard Jean Cananot (Iancu Cananau, ou Canano, à l’italienne), *spatar* de Moldavie, qui le chargea de donner des leçons de français à son fils. Un contrat, signé entre les deux parties, prévoyait que pour donner des leçons de français à son fils, M. Cananot prendrait à son service le capitaine Bacheville, qu’il traiterait avec tous les égards dûs à un véritable ami. Il lui assurerait le vivre et le coucher, le blanchiment du linge, un serviteur pour son service exclusif et le versement de 1200 piastres annuels, payés avant chaque trimestre (cela représentait environ 3 fois le revenu minimum que lui avait alloué le prince en attendant). Cet accord a été signé en double exemplaire le 26 octobre 1817: en quatre mois, cet officier de l’Empire était donc passé de l’état de fugitif à l’état de professeur de français appointé; lui même remarquait que d’un mauvais élève des bords de la Saône il était devenu un professeur dans la région du bas-Danube.

Il se voyait déjà marié à une des si jolies moldaves qu’il croisait dans la rue et il s’imaginait participant bientôt à la guerre d’indépendance de la Grèce. Il était encore perdu dans ses rêveries lorsque la calèche qui le transportait s’arrêta à l’entrée de la maison de campagne de M. Cananot, à environ 20 km de Iassy. Il eut de la part de la maîtresse de maison un accueil bienveillant; elle savait assez de français pour se faire comprendre. Le lendemain, Barthélémy Bacheville entra en fonctions et au début le jeune élève montrait de la bonne volonté; puis il s’est

laissé aller, il s’est ennuyé et a envoyé promener son professeur. Quand le père apparut enfin, les leçons reprurent, mais le petit ne faisait guère de progrès.

Bacheville eut aussi quelques problèmes avec le personnel de la propriété... Un jour, une douzaine d’arnauti de garde sautèrent sur Bacheville sabre au clair, et sans l’intervention de Madame Cananot, ils l’auraient trucidé. Le maître d’hôtel aussi lui donna du fil à retordre. Il y avait souvent d’autres boyards à table, et le maître d’hôtel ne servait le professeur de français qu’en tout dernier, quelle que soit sa place à table; il s’en plaignit donc au maître de maison qui lui donna carte blanche pour donner une leçon de conduite à ces gens qui, par leurs titres locaux, se croyaient au dessus de tout étranger, mais étaient simplement grossiers (de tels comportements s’y rencontrent encore...).

L’occasion d’une revanche se présenta bientôt. Une douzaine de boyards a longue barbe, la tête recouverte de lourds bonnets d’astrakan, le corps enveloppé dans des cafetans de soie, la taille ceinte d’une large bande de cachemire, s’assirent à table, ayant chacun son serviteur derrière. Selon son habitude, le maître d’hôtel passa un plat devant Bacheville sans rien lui offrir: en un tournemain l’officier l’attrapa par la barbe et l’obligea à le servir faute de quoi il le rosserait; même manège avec le vin rouge dont Bacheville avait devant lui une bouteille et un verre: un sevitour voulut lui subtiliser son verre plein et un autre la bouteille; le français leur tappa sur les doigts avec un couteau au long manche; ils perdirent dès lors l’envie de lui ôter son vin et il n’eut plus à se plaindre de toutes ces insolences.

Au bout de quelques jours, Barthélémy reçut de Iassy la nouvelle du décès de M. Mavrogheni chez lequel habitait son frère Antoine; un gendre du prince Callimaki le pria d’habiter dans

son palais. La vie à la campagne continua ainsi paisiblement jusqu’au printemps 1818, lorsque M.Cananot connut un revers de fortune, l’obligeant a se defaire du professeur de français de son fils. Son vieux rêve de s’embarquer pour l’Amérique lui revient et il prépare alors son départ vers Constantinople via Bucarest. Partant de Iassy le 18 avril 1818, après diverses péripéties, Barthélémy arrive malade à Bucarest au bout de quatre jours et entre sous la protection du fils du prince Caradja qui régnait alors sur la Valachie. Pendant un mois il visite la capitale et ses environs et la société est très proche de celle de la Moldavie, excepté les Zingaris (tziganes) très nombreux et réduits à l’état d’esclaves qu’il décrit assz longuement.

Le 18 mai 1818 ils partent enfin pour Constantinople. Et leurs aventures plus ou moins tragiques recommencent pour encore deux ans...Ils aboutissent à Athènes et les chemins de deux frères se séparent alors pour toujours: Antoine, le cadet (fig.5) qui rêve d’Orient part vers l’Egypte, la Perse, l’Arabie et là il meurt en 1820, à Mascate, on ne sait trop comment.



Fig.5. Portrait de Antoine Bacheville, le cadet des deux frères, né à Trévoux vers 1780 mort à Mascate en 1820. Ce portrait est ici en gravure sur acier et se retrouve en lithographie dans les tirages ultérieurs

L’aîné, Barthélémy, se laisse convaincre à Athènes, par un agent recruteur, d’entrer au service d’Ali de Tebelen, qui veut organiser une armée sur le modèle napoléonien. Arrivé à Janina, Barthélémy se trouve enrolé dans une bande d’assassins dont la cruauté l’épouvante. Comprenant qu’on ne quitte le service du pacha de Janina que mort, il organise sa fuite par la côte Adriatique. De là il aboutit à Raguse (Dubrovnic), puis à Trieste où on le prend pour un espion, il fuit vers l’Italie et à Rome où on lui donne une lettre de recommandation pour Joseph Bonaparte, frère aîné de Napoléon, qui vit aux Etats Unis D’Amérique depuis Waterloo. Mais là on lui dit aussi qu’il a une chance de voir son procès révisé: il se ravise donc et, au lieu de traverser l’océan, il rentre discrètement au pays, par Livourne, Lucques, Turin, Genève, Aix-les-Bains, Chambéry, d’où il se faufile à Lyon, puis à Trévoux. Son jugement est bientôt cassé et, en 1821, on lui rend sa pension. Barthélémy se met alors à écrire cette fabuleuse histoire qui est publiée un an plus tard à Paris, là encore avec des péripéties multiples et plusieurs éditions. La toute première émission de ce livre, comporte les deux portraits des deux frères, en deux figures distinctes gravées sur acier (fig.6).

L’édition la plus commune comporte le seul portrait d’Antoine Bacheville en lithographie, avec le même quatrain en légende dans les deux cas.

NOTES

Se sont intéressés aux frères Bacheville, en Roumanie, les auteurs suivants:

N. Iorga, dans *Istoria Romanilor prin călători*;

T.G. Bulat, “Doi ofițeri din garda lui Napoleon I în Țările Românești”, in *Ramuri*, XVI, 1922, pp. 87-96;

Al. Russo, “Ofițeri francezi in Moldova”, in vol. Al Russo, *Scrieri, Cugetări, Amintiri, Cântarea României*, București, Ed.Hanes, 1935, pp. 269-273;

Et, tout dernièrement, dans l’excellent *Călători străini despre Țările Române în sec. al XIX-lea*, serie nouă, vol. I, sous la direction de Paul Cernovodeanu, București, Ed. Acad. Române, 2004, article “Barthélémy Bacheville”, pp. 721-727, dû à Béatrice Marinescu.

*Barthélémy Bacheville, *Voyage des frères Bacheville, capitaines de l’ex-garde, chevaliers de la Légion d’honneur, en Europe et en Asie, après leur condamnation par la cour prévôtale du Rhône en 1816*. Paris, Bacheville, Corréard, Ponthieu; imprimerie de David, 1822. 1 vol. in 8vo.



Fig.6. Portrait de Barthélémy Bacheville, auteur du livre *Voyage des frères Bacheville*, né vers 1775 à Trévoux et mort à Trévoux en 1835. Ce portrait de l’auteur, en gravure sur acier, n’existe que sur les tout premiers tirages de l’ouvrage.